

Le Petit

Journal du Vigan

n° 11 - juin 2014



Nous revoilà ! Avec une équipe renouvelée pour consolider les projets en cours et en initier de nouveaux. Au fil des pages de ce numéro, vous retrouverez, au seuil de l'été, l'actualité de votre ville.

ÉDITO

Les rythmes scolaires sont dans les starting-blocks (p.3), les travaux rajeunissent la ville (p.4 et 5), les événements culturels passés et à venir ponctuent l'année (p.6 et 7), l'eau ne coule plus en pure perte, le cimetière se restructure (P.8), la prévention fait sa com, des étudiants proposent des projets de développement (p.9), le Village Vacances prend du galon et l'Espace pour Tous déménage (P.10).

Sans compter l'été qui va égrainer des événements de toutes natures et pour tous les publics. Un programme détachable que nous espérons aussi complet que possible est inséré dans ce journal.

Avec le nouveau mandat, il est également temps de revoir la maquette du Petit Journal qui nous aura accompagnés durant 6 ans. Aussi, à partir du numéro de décembre, je vous invite à découvrir le journal de votre commune « relooké ».

D'ici là, je vous souhaite bonne lecture et un bel été !

Pascal Goetzinger
Directeur de la rédaction



Eric Doulcier

Un nouveau mandat qui commence

Grâce au soutien des Viganais, la mutation se poursuit dans la commune et va s'amplifier.
Gros plan.

Les Viganais vous ont donné une belle preuve de confiance en vous élisant dès le premier tour des municipales. Comment envisagez-vous ce mandat ?

Les Viganais m'ont en effet offert une belle élection et je les remercie sincèrement de m'accorder ainsi leur confiance. Grâce à leurs très nombreuses marques d'attention et de soutien j'ai pu dépasser mes problèmes de santé. Aujourd'hui je peux dire que je vais mieux et que je retrouve toute mon énergie pour ce nouveau mandat. Je le mènerai dans le même esprit que le précédent c'est à dire au service de tous sans exception.

Quelle est la situation au sein de la Communauté de communes du Pays viganais ?

Pascal Goetzinger et moi-même sommes respectivement 6ème et 1er vice-président de la communauté de communes du Pays Viganais. J'ai, pour ma part, en charge le développement économique, l'interterritorialité, la mutualisation et les nouvelles compétences. Une nouvelle organisation de travail se met en place progressivement avec le président Roland Canayer. Nous œuvrons ensemble pour aborder les futures réformes territoriales. De multiples bouleversements se dessinent et des incertitudes demeurent.

Depuis de nombreuses années, un important travail est conduit avec la communauté de communes de Causse Aigoual Cévennes et celle des Cévennes gangeoises et suménoises afin de parvenir à l'union de nos trois intercommunalités. Elle devrait aboutir avant la fin de ce mandat. Ce rapprochement nous permettrait d'atteindre un bassin de vie de 20 000 habitants. En cette période de réformes, de nombreuses compétences vont échoir à l'intercommunalité. Cette dernière va devoir se renforcer afin de trouver des perspectives plus vastes pour accélérer notre mutation économique.

En parlant de bouleversement, comment envisagez-vous la réforme territoriale des régions ? Les présidents des CCI de Nîmes et Alès apprécieraient un rapprochement avec Arles et Avignon, donc un rattachement du Gard à la région PACA. Pour l'instant, le Languedoc-Roussillon devrait être rattaché à Midi-Pyrénées. Cela vous semble-t-il pertinent ?

Notre territoire doit continuer de fonctionner avec l'Hérault. Pour la santé, les études ou le travail, notre bassin de vie est tourné vers Montpellier. Avec le rattachement du Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées gagnerait un accès au littoral et nous retrouverions le Languedoc historique. En ce qui concerne le rattachement avec PACA, cela ne n'a de sens que pour le Gard rhodanien. Mes questionnements concernent la place accordée aux territoires ruraux dans cette nouvelle organisation. Va-t-on supprimer la Sous-préfecture du Vigan et des administrations territoriales ? Cependant, je ne perds pas de vue l'exaltation du mouvement, de la recherche de la meilleure efficience dans le service rendu à la population. La France a besoin de se réorganiser : trop de chevauchements, de doublons, d'interlocuteurs multiples gênent les avancées. Les régions ne sont pas les seules à devoir être réformées. Le mouvement doit être général mais s'il faut faire preuve de volontarisme, il faut rester équilibré afin que chacun s'y retrouve.

Vos projets pour la ville ?

Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec un cabinet d'étude de Montpellier afin de préparer et de prioriser les projets structurants pour notre ville pour les années à venir. Un important travail sur les immeubles dégradés et la lutte contre les habitats indignes est déjà mené et va s'intensifier.

L'objectif est de permettre à une nouvelle population (familles, personnes âgées) de s'installer dans un centre ancien rénové.

Une nouvelle économie est à inventer afin de développer des emplois dans une conjoncture nationale tendue. L'économie du numérique est une piste. Mais on voit également émerger de beaux projets comme celui de Cévennes design. D'autres demeurent comme Well qui représente 230 emplois, dédiés au «Made in France.». Ses dirigeants ont une visibilité à 5 ans, pour notre époque dans le textile, c'est énorme.

Enfin pour notre commune les futurs projets concerneront les réaménagements de la rue du Vieux Pont, de l'avenue Pasteur et du boulevard du Plan d'Auvergne.

Ces investissements se feront au fur et à mesure de nos capacités de financement.

Le respect de l'équilibre des finances de la ville reste une priorité.

Des équipements structurants sont envisagés ?

Les grands équipements s'envisageront à l'échelle de l'intercommunalité voire du Pays Aigoual Cévennes de même qu'un office intercommunal du tourisme ou un Contrat Local de Santé. Des débats d'orientation ont lieu et annoncent les prémisses d'une communauté de communes élargie, indispensable pour envisager des projets ambitieux.

La commune se lance dans la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 (cf page 3).

Elle a été très complexe à mettre en œuvre dans le respect de l'objectif premier : à savoir le bien-être des enfants. Nous y avons beaucoup travaillé depuis plusieurs mois toujours dans un effort de concertation entre parents, enseignants, associations, élus et services municipaux. Des évaluations interviendront par la suite car il est important de mesurer l'efficience de ces mesures, d'autant que son coût financier n'est pas neutre.

Des horaires adaptés aux besoins des enfants

La rentrée 2014 verra la mise en place dans la commune du Vigan de la réforme des rythmes scolaires. Une nouvelle organisation respectant le plus possible le rythme biologique de l'enfant.

«Depuis la rentrée 2013, une concertation est menée. Elle réunit, tous les quinze jours, les parents, les enseignants, le personnel et l'équipe municipale. Mme Mirande, l'inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription a également suivi nos développements. Le rythme des 4 jours et demi va être instauré dès la rentrée 2014 mais nous le souhaitons en harmonie avec les besoins des enfants. Nous avons donc suivi les recommandations des chronobiologistes. Pour résumer, les élèves sont en pleine forme le matin puis enregistrent un moment de fatigue après la pause méridienne entre 13h30 et 14h30. La réussite éducative est un axe fort de la politique municipale. La mise en place de la réforme s'inscrit donc dans la continuité de cet engagement. Notre objectif principal reste un parcours éducatif accessible à tous les enfants de la maternelle au CM2.» développe Sylvie Arnal, 1^{ère} adjointe en charge des écoles.

La nouvelle organisation

Les journées de classes vont donc se dérouler de la façon suivante :

- De 8h45 à 11h45 : temps scolaire. Le début de la classe n'a pas pu être repoussé à 9 heures afin de maintenir les deux services de restauration pour le déjeuner.
- De 11h45 à 14h15 : pause méridienne + temps d'activités péri-scolaires
- De 14h15 à 16h30 : temps scolaire

«Pour le choix des activités, nous avons demandé aux équipes enseignantes de proposer des ateliers en fonction du projet de l'école afin qu'il y ait une cohérence. Là encore, l'épanouissement de l'enfant reste la priorité. Nous visons donc des ateliers de développement de la confiance en soi, de la créativité, de la curiosité, de la communication avec les autres mais aussi de l'attention et de la concentration.», ajoute encore l'élu. Ces ateliers se dérouleront par cycle de 6 à 7 semaines et seront différenciés pour le primaire et la maternelle.

Différents cycles d'ateliers vont se suivre : un cycle chant/musique, un cycle conte/lecture, puis des sorties nature/patrimoine/sport et enfin théâtre/jeux de société. Le premier se déroulera de septembre à Toussaint. Après chaque période

de vacances scolaires un nouveau cycle démarera.

Ces activités seront entièrement gratuites. Des personnels diplômés seront recrutés. La commune signera à ce sujet une convention avec l'Espace Pour Tous dont les animateurs seront mis à disposition. Les enseignants pourront également se porter volontaires pour proposer des activités. «Les associations locales continueront à occuper une place prépondérante. Les contrats CEL, déjà efficents sur Le Vigan entre midi et deux heures, se poursuivront. Cet horaire a été choisi afin de capturer un public le plus large possible. Mais également car nous ne souhaitions pas voir les élèves de la commune hors de l'école après 15h45. L'égalité des chances ne doit jamais être perdue de vue. Ce changement d'horaires a été validé par l'inspecteur d'académie ». Enfin, autre point primordial : un temps d'oisiveté encadré. « Ne rien faire à certains moments, se poser, lire ou discuter avec ses petits camarades comptent également beaucoup dans la construction des enfants. Je vais donc aménager une salle de repos dans l'école.»



ans. «Une volonté de scolariser les deux/trois ans se dessine au niveau national. Seuls deux postes se créent dans le Gard pour tenter l'aventure dont l'un dans notre commune en raison d'un contexte économique dégradé. L'institutrice sera épaulée par une ATSEM pour la création de cette classe à part, permettant une période d'adaptation en adéquation avec les besoins de la petite enfance. Elle se déroulera

OUVERTURE DE CLASSE

La maternelle pour les plus petits

La direction académique de l'éducation nationale avec le soutien de Mme Mirande, inspectrice de l'éducation nationale, a choisi l'école du Vigan pour lancer un projet de classe pilote pour les 2 et 3

essentiellement le matin avec un fonctionnement à la carte pour familiariser les enfants avec l'école. Le recrutement va se faire sur un profil spécifiquement approprié à cette tranche d'âge. La personne devra présenter une réelle aptitude d'encadrement des deux/trois ans et faire preuve d'une réelle motivation. Différents espaces seront agencés dans la classe pour répondre aux besoins spécifiques dont un lieu pour le change. La salle de classe se situera au rez de chaussée et bénéficiera de tous les aménagements nécessaires, avec du mobilier conforme et un coin repos. L'effectif de cette classe sera minime. Des échanges de personnel auront lieu dans le cadre d'un partenariat avec la crèche et la PMI. Les inscriptions se feront au cas par cas. Une certaine régularité sera instaurée pour que l'expérience soit porteuse. Enfants, parents et enseignants seront étroitement associés au projet et travailleront de concert afin d'évaluer cette démarche pilote.»

Un projet très positif pour le Vigan lorsque l'on se rappelle qu'il y a deux ans une fermeture de classe se profilait.

ERASMUS PLUS

Suite des aventures européennes

Après un premier projet très réussi avec le Val d'Aoste, Le Vigan s'est à nouveau porté volontaire pour organiser une coopération européenne dans le cadre d'un projet de partenariat stratégique scolaire Erasmus Plus. Il concerne les élèves de 11 à 15 ans de la cité scolaire André Chamson. Après la culture du conte, il s'agit de promouvoir la culture musicale. « Bluebottle », rire, composer et chanter : jeux musicaux entre Cévennes et Vallée d'Aoste. Les deux territoires mèneront ce projet entre septembre 2014 et août 2016. Différents acteurs seront impliqués : établissements scolaires, associations culturelles, chorales, écoles de musique. Les actions concernent la formation des enseignants et

des musiciens qui collaboreront entre eux avec le compositeur de l'oratorio Bluebottle. La réalisation d'un concert pour chœur et fanfare aura lieu à Aoste. Un travail de recherche sur les musiques et instruments traditionnels, mené par les élèves des deux régions tout au long des deux années, débouchera sur la production d'un manuel numérique et d'une exposition à la fin du projet. Un travail de composition, de réécriture et d'interprétation de musiques traditionnelles se déroulera tout au long de la deuxième année et se terminera par un concert tenu à l'occasion de l'inauguration de l'exposition au Vigan. Toutes les productions des élèves ainsi que les outils pédagogiques conçus par les en-

seignants seront réunis sur un site web consacré au projet.

L'objectif : réfléchir ensemble, comparer et partager des stratégies pédagogiques. A n'en pas douter une nouvelle source d'enrichissement mutuel pour les élèves et leurs enseignants et une incontestable ouverture sur le monde pour les enfants du bassin viganais.



A vos façades

Les travaux fleurissent dans toute la ville. Leur avancée permet à présent une vision d'ensemble de l'embellie en cours. Mais elle ne serait pas complète sans la rénovation des façades. Explications.

L'opération de rénovation du cœur de ville vise à valoriser, protéger et dynamiser le patrimoine historique, le cadre bâti et l'espace public du centre-ville. Le centre-ville ne sera vivant que s'il est habité et abrite des commerces et services accueillants fréquentés par l'ensemble de la population de notre bassin de vie. La dynamisation commerciale du centre ville constitue un des volets essentiels de l'opération cœur de ville, de même que l'évolution du foncier, en complément des interventions de la requalification des espaces publics et de la valorisation du patrimoine.

C'est pourquoi, après avoir rénové la voirie du centre ville, après la mise en place d'une nouvelle signalétique, la mise en discréption des réseaux EDF, télécom et la rénovation de notre éclairage public, la mairie du Vigan souhaite aujourd'hui accompagner les propriétaires et professionnels du centre-ville dans la rénovation de leurs façades d'immeubles ou de leur devanture commerciale ou professionnelle.

La commune souhaite inciter les propriétaires d'immeuble du centre-ville ainsi que les commerçants ou artisans n'ayant pas profité de l'opération rénovation des devantures du FISAC à entreprendre des travaux de rénovation de leurs façades et des devantures de leurs locaux d'activités dans un souci d'originalité et de qualité. Ces opérations devront tenir compte des caractéristiques architecturales et patrimoniales du bâti, tout en assurant la cohérence et l'harmonie des façades entre elles. Un règlement a été défini et prendra effet au 1er septembre 2014.

Les bénéficiaires de la subvention

Les propriétaires privés (occupant ou bailleur) ou **locataires** pourront en bénéficier, pour la réfection de façades d'immeubles à usage d'habitation et/ou à usage commercial et professionnel, achevés depuis plus de 10 ans, visibles du domaine public, dans la limite des crédits inscrits au budget sur l'article « subvention façades ». Une seule subvention pourra être accordée par bâtiment dans un délai minimal de 10 ans. Sont éligibles toutes les personnes physiques, propriétaires d'habitations individuelles ou d'immeubles souhaitant rénover les façades de leur maison y compris les annexes ou garage ainsi que les murs de clôture.

Les professionnels sont éligibles : entreprises commerciales, artisanales, professions libérales ou travailleurs indépendants exerçant une activité dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 500 000 euros HT. L'aide concerne tous les travaux d'aménagement formant le cadre inamovible de la vitrine et de la devanture (châssis de la vitrine, dispositif d'éclairage, dispositif de fermeture, seuil, store-banne, peinture, enseigne)

ainsi que des travaux annexes notamment la reprise de l'encadrement de la baie, la mise en discréption de climatiseur ou tout autre équipement technique extérieur...

Les bâtiments éligibles

Seules les parties d'immeubles visibles d'une voie de desserte ou d'un espace public (façade, pignon, ou mur de clôture) peuvent faire l'objet de l'aide municipale. L'opération concerne exclusivement les constructions à usage d'habitation (logements individuels et immeubles collectifs) et les locaux professionnels qui se trouvent dans le périmètre retenu.

Sont exclus du dispositif, les constructions neuves, les immeubles ou bâtiments ayant fait l'objet de travaux non conformes et/ou sans autorisation administrative, ou qui ne respectent pas la réglementation d'urbanisme, les immeubles ou bâtiments en insalubrité ou en péril, définis dans le Règlement Sanitaire Départemental, ou dans le code de la construction et de l'habitation ou dans le code de la santé publique. Il est alors indispensable de régulariser la situation pour entrer dans le dispositif.

Les travaux subventionnables

Seront subventionnés les travaux réalisés par des artisans, entreprises ou micro entreprises, implantés en France et dûment inscrits à la Chambre des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés (disposant d'un n° SIRET). Pour les propriétaires effectuant eux-mêmes leurs travaux, la subvention sera calculée sur présentation des devis de matériaux. Ils concernent les peintures de façade ou des éléments de façade comme les menuiseries (dans des coloris définis par la ville), les réalisations d'enduits ou de crépis (dans des coloris définis par la ville), le sablage avec rejoints des façades, la pose de parements de façade ou de devanture en applique (suivant les prescriptions et dans les coloris agréés par la ville), la pose d'enseigne (suivant les prescriptions de la ville), la pose ou la rénovation de store ou équipements divers de façade (suivant les prescriptions et dans les coloris agréés par la ville), la mise en discréption d'équipements type PAC, groupe de climatisation, antennes, paraboles etc... La subvention concerne également la mise en séparation des réseaux eau pluviale - eau usée et la réfection des descentes d'eau pluviale suivant le cahier des charges de la commune.

Le montant de la subvention est calculé selon les postes subventionnés et plafonné à 200 m² de surfaces traitées, pour un montant maximal de subvention fixé à 4 000 € par immeuble.

TYPE DE TRAVAUX	AIDE FORFAITAIRE
Enduit à la chaux	22 € TTC/m ²
Enduit sur isolation thermique	28 € TTC/m ²
Badigeon ou peinture	15 € TTC/m ²
Rejointoiement des façades en pierre	20€ TTC/m ²
Descentes en zinc	10 € TTC/ml (plafond à 300 € TTC)
Mise en séparatif réseaux eau pluviale, eau usée	10€ TTC/ml (plafond à 300 € TTC)
Surcoût architectural pour éléments architecturaux remarquables	30 % du coût des travaux TTC (plafond à 1500 € TTC)
Mise en discréption d'équipements type PAC, groupe de climatisation, antennes, paraboles...	30 % du coût des travaux TTC (plafond à 300 € TTC)
Devantures commerciales, enseignes, stores...	20 % du coût des travaux TTC (plafond à 3500 € TTC)

Pour les devis de fourniture, l'aide est forfaitaire et s'élève à 20 % du montant TTC du devis pour un montant maximum de subvention fixé à 1 500 € par immeuble.

3 périmètres sont à ce jour identifiés. L'opération durera 2 ans par périmètre :

- du 1^{er} septembre 2014 au 1^{er} septembre 2016 : les rues de la tranche 1 des travaux du centre ville : avenue Jeanne d'Arc, rue des Barris, rue de l'Horloge, rue du Chef Marceau, rue Haute, rue du Billard, rue du Maquis, rue Neuve, rue de l'Eglise, rue de la Libération, rue du Verdier.

- du 1^{er} septembre 2016 au 1^{er} septembre 2018 : les rues de la tranche 2 des travaux

du centre ville : place du Marché, rue de l'Hôtel de Ville, rue du Passage d'Auvergne, Place du Terral, Passage Henri Guibal, rue des Casernes, rue du Pouzadou, rue de la Boucherie, rue Traversière, rue du Marché, rue du Four.

- du 1^{er} septembre 2017 au 1^{er} septembre 2019 : avenue Emmanuel d'Alzon, place du Quai, boulevard du Plan d'Auvergne, rue du Pont, quai du Pont, rue des Calquieres, rue du Valdourbie, rue de la Carrrièrasse, rue Pierre Gorlier, avenue de la Grave, allée des Tilleuls. Ces périmètres et ce calendrier pourront être réajustés selon l'avancement de la procédure.

Une signalétique revisitée

Manque de visibilité, panneaux de signalisation obsolètes, implantations imparfaites, la signalétique manquait de cohérence sur l'ensemble de la ville... En 2013, la refonte totale de la signalétique a débuté. Anne-Laure Garrigues, adjointe à l'urbanisme, précise qu'elle a fait le choix de réaliser cette rénovation en plusieurs tranches afin d'en étaler les coûts sur plusieurs exercices budgétaires. *«La première tranche, qui s'est achevée fin juin, a consisté à récupérer tous les panneaux de la ville pour les décaprer, les repeindre et réaliser de nouvelles inscriptions. Ce fut un travail de longue haleine. Il a nécessité la réorganisation par tailles avant envoi pour restauration avec un texte précis pour chacun d'eux. Mais ce travail a permis de réduire de façon conséquente les coûts. Ce travail a été confié à l'entreprise SIM DESIGN implantée sur la commune. La commande de panneaux neufs nous aurait obligé à travailler avec des entreprises extérieures et aurait atteint des sommes astronomiques qui auraient très vite stoppé toutes nos ambitions. Cette première phase terminée, nous lancons la deuxième qui consistera à la création d'une signalétique pour le centre-ville indiquant les commerces et services par rue. Nous terminerons par la réalisation de totems et d'une signalétique des quartiers périphériques. Ce qui devrait nous permettre d'avoir une signalétique plus pertinente et fonctionnelle pour la fin 2015.»*

En images, la ville se transforme...



Travaux

La rénovation des halles

A la suite des travaux de rénovation de la place du marché, la commune a lancé les travaux de ravalement des façades des halles. Le bâtiment devenu bien grisonnant n'offrait plus une image valorisante pour l'office de tourisme qu'il abrite. Paré aujourd'hui d'un nouvel enduit crème, le bâtiment est plus lumineux et éclaire la place. Les abords du bâtiment vont être équipés d'un nouveau mobilier urbain, de jardinières et de panneaux d'affichages. La signalétique de l'office de tourisme va également être changée pour s'harmoniser avec l'ensemble de la signalétique de la ville et être visible depuis le bas du passage Henri Guibal et la place d'Assas.

L'avenue Emmanuel d'Alzon

Les travaux de requalification de l'avenue Emmanuel d'Alzon si attendus sont en cours et devraient être terminés au début du mois de juillet. L'enjeu de cette rénovation est de rendre cette avenue, qui est la première entrée de notre commune, plus accueillante et plus agréable pour les véhicules et les piétons.



Une sixième édition réussie

Le festival de l'Echappée Belle est devenu un rendez-vous incontournable pour les Viganaïs ainsi que pour de nombreux spectateurs de la région.

Jouant la carte de l'électicisme, le chapiteau et la yourte ont, durant quatre semaines, accueilli de nombreux spectacles pour des publics divers.

Une quinzaine de rendez-vous, plus d'une centaine d'artistes impliqués, locaux, régionaux et nationaux, des esthétiques et registres artistiques très divers et environ 3500 spectateurs : voilà le bilan en chiffres du festival.



Quant aux prestations artistiques, elles furent de qualité, l'affluence aux spectacles, toujours en hausse, en étant la meilleure preuve.

Du jazz avec des grands noms comme Louis Sclavis ou JJ Milteau, du cirque contemporain avec un spectacle poético-acrobatique, du théâtre avec un grand classique « Roméo et Juliette » dans le style Comedia dell'Arte, du hip-hop et de la Beat Box, une soirée réservée aux jeunes talents, un concert de Marianne et du Trio Zéphyr, une autre soirée autour de la musique brésilienne, un concert de André Minvielle pour clôturer le mois de festival, le programme fut riche et a répondu aux attentes des différents publics.

La yourte, quant à elle, installée à proximité du chapiteau et mise en place par la Compagnie Ama-

rante, une compagnie de théâtre locale, a abrité des concerts, des spectacles pour les enfants, un bal traditionnel, et également accueilli des artistes en résidence de création.

Un coup de pouce à l'économie locale

Au-delà de son aspect artistique, festif, et du lien social qu'il favorise, le festival apporte également sa contribution à l'économie locale. En effet, un certain nombre de spectateurs viennent pour un week-end entier et se logent au Vigan ou dans les alentours (le Village Vacances affiche complet durant cette période), ils consomment sur le marché, dans les bars ou les restaurants du centre ville. L'Echappée Belle suscite même une nouvelle forme de loisir puisque cette année des groupes de randonneurs avaient combiné la randonnée et le festival de jazz. Une initiative à encourager.

L'édition 2015 déjà en préparation

Le chapiteau est à peine démonté qu'il faut déjà penser à l'édition suivante car la mise en place de la programmation nécessite du temps et de l'anticipation.

Le projet 2015 va se construire pas à pas. Il nécessite de voir des spectacles et de travailler avec les associations locales qui participeront à la prochaine édition afin que celle-ci soit encore plus réussie que la précédente.



Rendez-vous en 2015 !



EXPOSITION AU MUSÉE CÉVENOL

Bas et collants, tradition et avenir en Cévennes

Les Cévennes, la soie et le bas sont intimement liés depuis plusieurs siècles. Les anciennes magnaneries et filatures sont omniprésentes dans le paysage et témoignent de l'importance de cette activité aux 18ème et 19ème siècles.

Sila soie est commune à l'ensemble des Cévennes, la fabrication de bas de soie était une spécialité du bassin de Ganges - Le Vigan.

Cette tradition et ce savoir-faire industriel ont perduré jusqu'à

nos jours expliquant la présence aujourd'hui d'entreprises de bas et collants dans notre région (rappelons que l'entreprise Well, partenaire de cette exposition, emploie plus de 200 personnes au Vigan).

Cette exposition est le fruit d'un partenariat entre la mairie, la société Well, le pôle chimie de l'Université Montpellier 2 et la société Arsoie. Après un rappel de l'histoire du bas de soie, elle retrace l'évolution de cette activité, de l'arrivée du nylon dans les années 40 à nos jours. La conception d'un produit et sa commercialisation, les fibres et la fabrication des fils, les nanotechnologies, les métiers à tricoter... autant de thèmes abordés qui permettront de mieux comprendre cette alliance des techniques héritées du 19ème siècle avec les toutes dernières technologies.

Des visites des entreprises Well et Arsoie sont organisées pendant toute la durée de l'exposition.

Pour toute information :
Musée Cévenol 04 67 81 06 86



SUBLIME

Françoise Huguier

Quinze ans de fréquentation assidue des ateliers et des défilés, de présence discrète autour des cabines et des studios, ont permis à Françoise Huguier de déjouer l'image figée, devenue classique, de la couture et de la mode. Avec elle la mode renaît en tant qu'objet artistique.

La mode est l'art même de l'éphémère. Il fallait la capter dans l'instant où elle passe. Au milieu de la foule, Françoise Huguier nous donne l'impression qu'elle est seule spectatrice du rituel auquel elle nous initie.

Art du mouvement, du vêtement et du corps, la mode arrache ceux-ci au quotidien et les projette sur l'écran de nos rêves. Un pli, un drapé, l'insolite d'un reflet ou le détail isolé d'un tissu, cadrés par la photographie, concourent à l'assomption du matériau que produisent ces mystères sublimes.

Dans l'alchimie des lumières, la photographie joue avec les formes élaborées par les couturiers, elle pénètre dans l'intimité de leurs artifices, se nourrit de leur création pour composer et recomposer ensemble les couleurs et les mouvements, créant un univers qui s'évade des contraintes des magazines et de la mode-spectacle.

Les photographies de Françoise Huguier, là où la beauté et la séduction féminine dissimulent souvent d'autres enjeux, inventent une mythologie et un art qui deviennent la source véritable de l'inspiration photographique.



Fête de la musique

Le beau temps était au rendez-vous pour la Fête de la Musique 2014 au Vigan.



du reggae, du jazz, du funk, trip-hop, slam, de la chanson française, de la musique traditionnelle, des fanfares sur le marché du matin, tous les styles étaient représentés. Une vraie fête de la musique, bien dans l'esprit des origines, festive, conviviale, généreuse.



Pas moins de neuf lieux pour écouter de la musique, du Temple au Parc des Châtaigniers. Professionnels ou amateurs ont ravi le public venu très nombreux dès la fin d'après midi pour déambuler d'une scène à l'autre. De la musique classique, des chorales, des groupes vocaux,

ÉCO-DIALOGUES

Des animaux et des hommes 10-13 avril 2014

Durant quatre jours, la condition animale ainsi que toutes les facettes des rapports que nous entretenons avec les animaux ont été au cœur de passionnantes tables rondes et conférences.

Éleveurs, vétérinaires, techniciens, chercheurs, pêcheurs, chasseurs, responsables de zoo, et même philosophes, se sont retrouvés pour décrypter nos pratiques "animalières". Les débats, parfois poignants, parfois vifs, et toujours marqués par le fort engagement de chacun, ont prouvé que les animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, protégés ou non, sont l'objet d'importants enjeux, tant économiques que scientifiques, environnementaux et éthiques, notamment dans notre région d'élevage et de grands espaces naturels.

Les élèves des écoles et du lycée ont pu rencontrer plusieurs de ces professionnels, sont allés au contact d'animaux domestiques et ont participé à un concours de photos.

Les prochains ÉCO-DIALOGUES se tiendront les 28 et 29 novembre 2014, autour de la question du PAYSAGE, en présence du paysagiste, écrivain et jardinier GILLES CLÉMENT.



TRAITS CÉVENOLS

Jehan-Paul Gaujac

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2014, l'Académie des Hauts Cantons et la Mairie du Vigan proposent de découvrir les carnets et dessins du viganais Jehan-Paul Gaujac prêtés pour la première fois par la famille.

Artiste issu d'une lignée protestante de Saint-Hippolyte-du-Fort, Jehan-Paul Gaujac a suivi les cours de l'école de Beaux-arts de Montpellier, et assura, en tant que professeur la direction des classes d'art au lycée du Vigan dans les années 1950.

Figure locale, il dessine, croque, esquisse et peint les paysages et la population. Scènes bucoliques ou caricatures, il nous restitue les vallées viganaises des années 1950 à 1970.

Dans le hall de la Mairie du Vigan. Exposition du 19 septembre au 3 octobre 2014

ECLATS DE LIRE

L'enfant au château

Un véritable succès pour cette première édition des Eclats de Lire, un salon imaginé par l'Association Kamishibai autour de la littérature jeunesse.

En préparation depuis un an, la manifestation s'est tenue dans le parc du château d'Assas, dans ses salons et la médiathèque du 15 au 17 mai.

Elle est le fruit du travail des bénévoles de l'association, des bibliothécaires, des enseignants de primaire et secondaire ainsi que du CDI de la Cité scolaire.

Durant les deux journées réservées aux public scolaire, 600 enfants ont pu découvrir les auteurs venus sur place, échanger avec eux, participer à des ateliers.

Une troisième journée, destinée au grand public, a permis aux enfants de revenir accompagnés de leurs parents. Des spectacles et des lectures y étaient proposés, d'autres ateliers animés par les auteurs. Une journée placée sous le signe de l'échange et de la convivialité.

Dans l'après midi, la dizaine d'auteurs présents s'est prêtée à une séance de dédicaces pour le plus grand plaisir de leur, parfois très jeunes, lecteurs.



Vie publique

L'eau ne s'écoule plus en pure perte

La commune économise 56% de sa consommation grâce aux travaux effectués.

Dans le cadre de la rénovation du centre ville, une mise aux normes des réseaux a été entreprise. De nombreuses « surprises », tels que des puisards au pied des immeubles démontrent si besoin était toute l'importance d'une telle intervention.

Cette remise à niveau a notamment été l'occasion de la séparation des eaux pluviales des eaux usées. L'effet se ressent simplement en déambulant dans les petites rues du centre ancien. L'atmosphère assainie n'aura échappé à personne. L'humidité n'est plus aussi présente dans ces petites artères.

Et pour cause, certaines canalisations s'arrêtaient en effet au milieu des voies, laissant l'eau s'infiltrer où elle pouvait. Ce résultat s'analyse concrètement lorsque l'on observe la consommation d'eau de la commune. En janvier 2013, la commune distribuait 47 000 m³ d'eau pour 30 000 m³ en janvier 2014. Et si en février 2013, la consommation était de 48 000 m³, un an plus tard après les travaux, elle n'était plus que 33 000 m³. L'économie d'une ressource devenue rare est indéniable mais l'on comprend aussi pourquoi l'ambiance sanitaire des rues n'est plus la même ! Economie et salubrité publique se félicitent !

APPEL À PROJET

Le Vigan défend sa place

La commune répond à un appel à projet dans le cadre d'un pacte rural pour l'égalité des territoires.

Pour parvenir à financer sa mutation actuelle et réussir dans tous ses projets, la commune du Vigan ne néglige aucune possibilité de financement. Des projets sont en cours avec la Datar –devenue Ministère de l'égalité des territoires et du logement- Ce ministère lance un pacte rural pour l'égalité des territoires. Un budget annuel de 30 millions d'euros est prévu pour accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur projet et les soutenir pour la rénovation des logements et la création de logements sociaux là où le besoin s'en fera sentir.

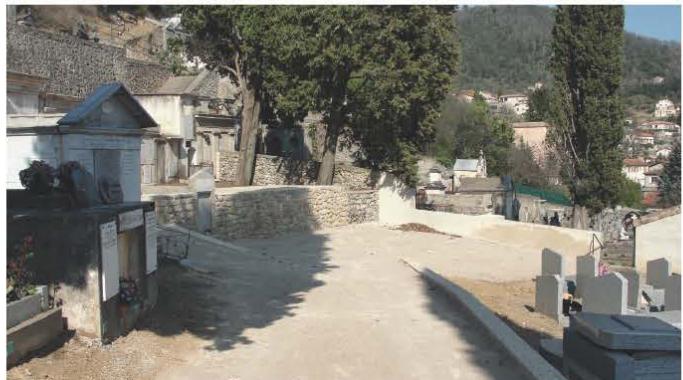
Deux initiatives en faveur du développement durable des territoires vont prochainement être lancées pour compléter ce pacte rural afin d'encourager les innovations liées au numérique en termes de maîtrise des consommations d'énergie, d'eau, d'économie circulaire, collaborative ou encore d'organisation des mobilités. Le gouvernement souhaite soutenir les écoterritoires, les démarches exemplaires d'aménagement durable en rupture avec la pratique d'étalement sur les terres agricoles. La commune est soutenue dans sa démarche par le département du Gard et par les services décentralisés de l'état.

Une étude urbaine est lancée. La ville fait face à une véritable problématique d'insalubrité de certains immeubles. La commune envisage donc de lancer des procédures de résorption de l'habitat indigne afin de se rendre propriétaire des biens au prix du terrain. Des aides de l'état peuvent atteindre 70% du coût de la reconstruction selon les cas de figures. Le cabinet UBAK a été désigné pour identifier les immeubles concernés. « Nous devons poursuivre l'action qui est menée dans l'espace public et dans l'espace privé. La réhabilitation du centre ville rend la ville plus attractive et donc éligible à de nouvelles aides. », défend Eric Doulcier.

Trois scénarios existent pour parachever la réhabilitation de la ville : du moins consommateur de budget au plus ambitieux. Le choix se fera ensuite selon les subventions obtenues. Ce projet concerne le Plan d'Auvergne, englobe le parc et l'entrée de la cité scolaire. Il pourrait également concerner l'avenue Pasteur et l'aménagement entre la déviation et le supermarché afin de réorganiser les abords de la ville. De belles perspectives qui mobilisent l'équipe municipale.

Le cimetière en complète restructuration

Colombarium, jardin du souvenir, sécurisation, le cimetière lui aussi remet de l'ordre dans ses carrés.



Dernier lieu de repos, le cimetière doit remplir son rôle dans les meilleures conditions possibles. Il n'a donc pas été oublié dans la restructuration de la ville. Une centaine de concessions perpétuelles situées dans le carré 4 du cimetière communal en mauvais état, voire dangereuses entraînent dans la catégorie « état d'abandon ». Une procédure de reprise s'est déroulée de février 2009 à mars 2013 et a conduit à la reprise de 77 concessions par la commune.

Les travaux de la 1ère tranche se sont terminés en février 2014. Ils ont permis de supprimer les gros caveaux établis depuis des années. Deux allées confortables ont été aménagées ainsi qu'une rampe d'accès. De nouvelles concessions ont été créées afin de répondre à tous les besoins : création de 9 enfeus (case d'une place) et de caveaux enterrés bâtis. Cette remise à niveau a demandé un budget de 82 026 € TTC. Une deuxième tranche est programmée pour 2015 ainsi que deux nouvelles procédures de reprise. L'une pour le carré 2 très ancien, l'autre pour des concessions perpétuelles disséminées dans tout le cimetière.



Jardin du souvenir

Afin de répondre à la réglementation en vigueur, une étude est en cours concernant l'aménagement d'un jardin du souvenir dans le cimetière afin de recueillir les cendres des personnes ne souhaitant pas acquérir une case au columbarium. A ce jour, seules sept places restent disponibles dans le columbarium de 21 places construit il y a deux ans. Un nouveau projet est donc à l'étude pour une réalisation d'ici fin 2014 ou début 2015. Son coût devrait avoisiner les 18 000 €.

Autre chantier en prévision, les murets du carré 3 vont être munis de ramifications pour sécuriser le lieu. Enfin, 13 concessions non renouvelées par les familles seront reprises d'ici juin. Cette opération consiste à vider les concessions des corps, à supprimer les monuments, dalles et autres ornements et à remettre les concessions en état afin d'accueillir de nouvelles sépultures. Coût estimatif de reprise par concession : 615 €.

L'ensemble du service du cimetière est à votre disposition, en mairie, afin de répondre à toutes questions.

PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

L'aventure continue

À la recherche d'un modèle économique innovant et tenant compte de ses atouts comme de ses contraintes, Le Vigan développe un partenariat plus approfondi avec l'Université de Montpellier.

Après les «masteuriales» avec des étudiants -issus de divers masters en lien avec l'environnement-, les éco-dialogues, les séminaires d'étude avec les promotions du développement et aménagement intégré des territoires (DAIT) et autres journées mycologiques en partenariat avec l'Université des sciences de Montpellier, d'autres idées sont en phase de germination pour un partenariat plus approfondi. Une rencontre a déjà eu lieu entre des élus de la ville et des responsables du département DAIT. De ces échanges, ressort l'importance de la recherche appliquée à l'économie. De plus, la présence d'étudiants et de professeurs donne une dynamique à la commune : échange générationnel, débouchés pour le commerce local, apport des nouvelles connaissances, engagement associatif, débats d'idées en sont les principales manifestations. Il s'agit donc pour Le Vigan de trouver un accord avec une ou plusieurs universités de Montpellier pour capitaliser ces bénéfices. L'idée est d'intensifier la coopération par l'accueil à temps plein ou partiel des différents services que peut proposer l'université (forma-

tion, expertise, recherche, innovation) sous des formes innovantes, profitables au territoire. Pour répondre à cet ambitieux challenge, une équipe de travail de neuf étudiants, issus du Master 2 «Développement et aménagement intégré des territoires» (DAIT) réalise une sorte d'audit. La particularité de ce Master est d'associer des personnes issues de formations et de milieux culturels différents, ayant chacune une expérience de développement des territoires. Déjà mise à l'épreuve sur le terrain, notamment sur le pays de Balagne en Corse et après avoir effectué des projets d'aménagement sur la plaine de Versailles, cette équipe de travail pluridisciplinaire est opérationnelle. Tout au long de sa mission pour la commune, l'équipe bénéficiera du support logistique du centre d'écologie fonctionnelle et évolutive du CNRS. Ses membres précisent : «Notre objectif est de proposer des scénarios de développement tendant à répondre



aux besoins et attentes exprimés par les différentes parties prenantes de cette future coopération. Nous inclurons un plan d'action concret pour la mise en œuvre de chacun des scénarios proposés. Une attention particulière sera portée à la faisabilité et aux bénéfices mais également aux contraintes et aux risques de chacun des scénarios.»

Un rendu devrait avoir lieu au début de l'été. A suivre de très près.

JOURNÉE DES PRÉVENTIONS

Le retour des hommes bleus

Après une première édition remarquée, la journée des préventions s'installe cette année comme un incontournable de la sensibilisation des enfants dès le primaire à toutes sortes de préventions : importance des premiers soins, du secourisme, des gestes qui sauvent,

en voiture, en bus mais aussi dans des soirées ou en de nombreuses occasions de la vie. Le 23 mai, les partenaires investissaient le city stade pour la journée. La voiture à «tonneaux» faisait son retour mais de nombreux jeux, discussions, vidéos engageaient la discussion au



© Céline Cammarata



© Céline Cammarata

Parcours bambou sur fond de jeux géants

Pour la troisième année, le 31 mai, une version de Land art architectural bambou s'exprimait dans le parc des Châtaigniers. À la manœuvre, des élèves de la cité scolaire, chaque année aussi créatifs, ont manié le bambou et les attaches avec dextérité. Les installations éphémères produites sont dignes de Tadashi Kawamata, le plasticien qui a inspiré le professeur à l'origine du «parcours bambou». Frédéric Dupas, professeur d'arts plastiques de la cité scolaire, s'est impliqué dans cette journée avec d'autant plus d'attention qu'il s'agissait de sa dernière intervention sur l'événement. Il arrive en effet au terme de sa carrière de professeur. Cette manifestation vise à sensibiliser les élèves à l'art dans une vision architecturale. Les bambous permettent de réaliser des œuvres en 3D. Ils ramènent les élèves aux fondamentaux, à la création issus de bouts de ficelle et de bois. Cette journée se déroule grâce aux bambous de la Bambouseraie d'Anduze et au soutien logistique de la mairie du Vigan. Les nombreux lauréats ont été récompensés par des bons d'achat des commerçants de la ville mais aussi par des places de cinéma, de concert...

Dans le même temps, et toujours dans le fameux parc des Châtaigniers, une nouvelle édition de la fête mondiale du jeu en bois rencontrait un vif succès. Elle a débuté le matin, sur les quais, par le mât de cocagne et s'est poursuivie sous l'ombrage des grands arbres tout l'après-midi pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui prennent à cette occasion le temps de jouer ensemble !



© Céline Cammarata

VILLAGE DE VACANCES

De nouvelles ambitions

La Pommeraie obtient trois étoiles au classement officiel et se prépare à développer de nouvelles activités.

L'année 2014 se présente sous les meilleurs auspices pour le village de Vacances de la Pommeraie. Outre ses 39 gîtes entièrement rénovés et rééquipés à neuf, sa piscine dont les équipements et revêtements ont été renouvelés, il vient d'obtenir trois étoiles au classement officiel des hébergements touristiques. Après les salles communes, les gîtes, les aires de jeux et la création du club enfant avec un gîte dédié à leurs activités où les enfants peuvent être accueillis en demi-journée ou à la journée, la rénovation des cheminements et accès pour une mise en conformité avec les normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite est à l'étude. Une réflexion sur l'attractivité du lieu est engagée à plusieurs niveaux. Les aménagements ne concernent pas que les infrastructures. Anne-Laure Garrigues et l'équipe du village s'emploient à développer un programme d'accueil pour l'arrière saison. Classes vertes, séjours de groupes en partenariat avec une entreprise locale de transport vont se mettre en place. «Nous visons les groupes scolaires mais également les seniors. Guylan Auboiron, un jeune animateur a été recruté afin d'encadrer ce type de public dans les déplacements. Il pourra les accompagner

du matin au soir et leur proposer des journées à thème : gorges du Tarn, Mont Aigoual, grotte des Demoiselles... Son brevet d'état d'animation lui permet de prévoir un éveil musculaire avec les adultes sur des activités du type waterpolo, aquagym, tournoi de volley, foot ou pétanque durant la journée. Non sans enchaîner apéros jeux, tournois de fléchettes, animations dansantes, karaoké, loto en soirées. Deux animateurs sont également prévus pour le Club enfant.», précise Valérie Lasseaux, directrice du village. Afin d'accueillir un public le plus large possible, une autre des cartes maîtresses du lieu réside dans l'activité randonnée. Martine Teulon, la polyvalente de l'équipe accompagne les groupes en randonnée grâce à son brevet fédéral. Toutes ces compétences réunies devraient permettre un lancement en beauté de l'activité groupe dès le printemps 2015. Pour l'heure, l'équipe organise la saison à venir. Déjà les animations «coupe du monde» sont prêtes et bientôt la patinoire du Vigan viendra s'ajouter aux multiples activités proposées par le village.

«Le village de vacances est un véritable outil pour la promotion de notre territoire il permettra à notre commune

de se faire connaître et d'accueillir dans de parfaites conditions des groupes ou des vacanciers. Si nous arrivons à développer ces objectifs nous pourrons impliquer dans notre démarche d'autres acteurs du tourisme local et créer un réseau et des partenariats pour présenter des offres d'accueil pertinentes et variées.», résume Anne-Laure Garriques, adjointe en charge du dossier.



© 2010, Government

ESPACE POUR TOUS

A votre écoute

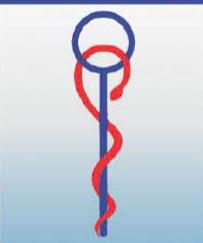
L'animation du territoire et des projets pour tous.



© Celine Cammarata

population intéressant et efficient car nos services s'adressent à tous.», précise la directrice de l'espace pour Tous. Depuis cet aménagement, l'Espace assure également un accueil CAF. «Nos salariés ont reçu une formation qui leur permet de donner les premières réponses au public et de l'accompagner sur la borne CAF.» Un autre moyen d'entrer en contact avec les habitants, ce qui fait partie intégrante de la mission de ce service : «Notre mission première concerne l'animation globale du territoire de la communauté de communes.» Elle se traduit par différents pôles d'activités : un pôle famille, un pôle ados loisirs et un espace ados. «Ce dernier est un lieu d'accueil et d'écoute, un relais vers nos partenaires locaux sur le temps scolaire. A l'origine de ce projet se trouve le conseil local de sécurité et prévention de la délinquance. Il existe depuis 2007. Puis avec la reprise du centre social par le Mas Cavaillac, les deux autres pôles ont vu le jour.» Et avec eux les ateliers «famille», les aides au départ en vacances, le soutien à la parentalité. Le fonctionnement bien rodé est axé sur la participation et le volontariat de tous les participants. Ici pas de catalogue d'activités. «Les idées d'activités émergent de nos échanges avec les ados. Graf, hip Hop, sorties sur le territoire, camp multi-activités, il ne manque pas d'envie, ensuite on étudie la faisabilité, le budget. On met des actions en place pour financer les projets : car wash, guinguette comme dans le cadre du stage de culture urbaine. Les adultes participant et tous les fonds récoltés sont reversés pour le budget activité.», s'enthousiasme Alice Dumas, référente animations jeunes. Plaire aux jeunes demande un renouvellement permanent. «Il faut beaucoup d'écoute et d'attention pour faire émerger des projets qui leur correspondent. Le loisir est un support de travail pour l'éducatif.»

MEDECIN



Trois nouveaux médecins

Trois nouveaux médecins se sont installés dans le courant du mois de mai au Vigan.

Maelle Dequand et Cécile Manjarres
47 Avenue Emmanuel d'Alzon _ Tél : 04 67 64 3
Angeline N'Guyen
7 rue de l'horloge _ Tél : 04 67 81 03 68

Confort à l'auditorium

Tous ceux qui ont l'habitude de fréquenter l'auditorium le savent, les sièges étaient jusqu'à présent une bonne raison de ne pas fréquenter cette salle tant l'assise était une épreuve. Il n'y aura désormais plus aucune excuse pour ne pas assister aux spectacles qui s'y déroulent puisque les sièges viennent d'être changés par le Conseil Général du Gard avec l'aide des services techniques de la mairie. Plus confortables, ils améliorent considérablement le plaisir du spectacle.

Jeux Vidéo

Oudeis, association vignaise, laboratoire pour les arts numériques, électroniques et médiatiques, a annoncé la sortie officielle de Viridis, un projet artistique d'Art-Act, au croisement du jeu-vidéo, de l'agriculture et de l'économie.



Viridis, c'est un jeu-vidéo. Viridis, c'est une ferme bien réelle. Viridis, c'est aussi une installation.

Les trois communiquent et sont interdépendants, le public s'engageant à travers le jeu dans une action communautaire et solidaire.

Retrouvez-le sur www.viridis.guru et www.vimeo.com/oudeis/viridisjeu

Libre expression

Cet espace est réservée à l'expression libre des groupes minoritaires du Conseil Municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

Trois réunions de conseil municipal d'1/2 heure chacune, un adjoint en plus aujourd'hui, ... des compétences en moins demain. Nous nous sommes abstenu sur ce point car cette délégation supplémentaire ne se fait pas à volume constant d'indemnités et entraîne donc une augmentation des charges.

On l'aura compris, la minorité municipale ne croule pas sous la charge de travail. Mais en opposition responsable, nous ne créerons pas de conflits artificiels pour échapper au chômage technique.

Par contre nous continuons de penser qu'il est important et urgent de :

- Stopper la fragilisation des commerces dans le bourg centre, et les incidences sur celui-ci du schéma de circulation en centre-ville, de la propreté particulièrement avec les problèmes liés aux déjections animales, etc.
- Rendre plus faciles les déplacements des populations depuis la périphérie et les quartiers vers les commerces et les administrations.
- Associer à la vie du bourg les habitants des quartiers et des hameaux en créant des comités de quartiers.

C'est pourquoi nous proposons l'ouverture de commissions extra-municipales sur ces thèmes.

Jean Robert TRIAIRE, Nicole GROS, Gérald GERVASONI

Chères Viganaise, chers Viganais,

Tout d'abord, nous ne pouvons que nous réjouir de l'entente passée entre la Mairie du Vigan et la Communauté de Communes. Nous avons trois Vice-Présidences, et la première dédiée au développement économique occupée par monsieur le maire du Vigan. Nous regretterons seulement un manque de parité, car sur les sept élus communautaires il n'y a qu'une seule femme. La Mairie du Vigan avec trois Adjointes sur huit respecte un peu plus cette volonté nationale, mais nous nous posons des questions sur le rôle d'un 8^{me} poste d'adjoint qui reste une création de poste (augmentation de 70000 € sur le mandat des indemnités globales), en cette période difficile.

Comment ne pas se réjouir des festivités qui se tiennent, tous les ans, sous le chapiteau pour « L'échappée belle », avec une belle programmation pour tout public. Hélas, situés en dehors de la ville, les spectacles ne sont pas accessibles à tous. Nous notons aussi un point noir qui est celui de la restauration et de la vente de boissons sur place au détriment des commerces Viganais.

Pouvons-nous continuer d'encourager des associations loi 1901, sans contrôles sanitaires, sans charges fiscales, à vendre de la restauration tout au long de l'année... Ne s'agit-il pas de concurrence déloyale ? Tout se fait pourtant en toute impunité, même au cœur de notre ville. Quelle est la légitimité d'une association qui organise de nombreuses manifestations, cela reste-t-il dans le domaine « non lucratif » ?

L'utopie est de croire que l'on peut vivre en dehors du système imposé par l'Etat, en laissant le soin aux autres du paiement des impôts et des taxes... nous souhaitons que chaque organisme soit soumis aux mêmes règles, que nos commerces en ruine retrouvent une jeunesse, est-ce la bonne voie ?

P. Druyer

ETAT CIVIL

La rubrique Etat Civil étant très conséquente, elle est consultable sur le site internet du Vigan www.levigan.fr, rubrique Municipalité/Infos Etat Civil

Communiqué : à partir du 30 juin 2014, le bureau des passeports modifie ses horaires ; ce service sera ouvert tous les après-midis (dépôts et retraits de titres) et sur rendez-vous de 13h45 à 16h30. Fermeture exceptionnelle du 25/08 au 29/08

Plan canicule

Dans le cadre du plan canicule 2014, les communes doivent recenser les personnes âgées, en situation de handicap ou isolées souhaitant figurer sur les fichiers de la préfecture en cas de canicule, afin de faciliter le travail des services sociaux.

Si vous souhaitez figurer sur le registre ou inscrire quelqu'un en situation de vulnérabilité, merci de contacter le service de l'état civil au 04 67 81 66 03 ou d'envoyer un e-mail à service.etat-civil@levigan.fr.

Changement de propriétaire & nouvelles enseignes

L'ARBRE À VINS

Mr et Mme Claude et Elsa PASTRE

Du mardi au vendredi de 9h30-12h30 15h30-19h30

Samedi toute la journée - A partir du 1^{er} juillet

10, rue du vieux pont - 30120 Le Vigan

04 67 64 57 89



SECRETS D'ARTISAN

Magasin de déco

Vente de peinture, vernis

Mr Guy IVARS

27, bd des châtaigniers

Du lundi au vendredi de 8h30-18h30

Samedi 8h30-12h30

04 67 81 56 97



CAFE DES CHÂTAIGNIERS

7, Bd des châtaigniers

Mr Gabriel BONNET

Tous les jours de 6h30-21h

04 67 81 02 22



LES DÉLICES DE FATOU

Mme Fatou KONATE

Cuisine du Monde

Du lundi au samedi midi 12h-14h30

jeudi, vendredi, samedi soir 19h-22h

Fermé le dimanche - 04 99 92 88 10



SYJOLIE

Mme Sylvie MICHEL

Prêt à porter

Du mardi au samedi 9h30-12h30 15h-19h

Rue du palais

09 52 48 10 16



LE PETIT CREUX

24, bis rue des Barris

Ouvert les midis uniquement

Fermé le dimanche

04 34 00 55 12

06 10 30 92 72



CENTRE AUTO LAURENT

Mécanique - pneumatique

Mr Laurent GOMARIN

16, place St Euzéby - 30120 Le Vigan

du lundi au vendredi 8h30-12h

et 14h-18h _ samedi 8h30-12h00

04 67 83 75 35



BOULANGERIE SEGONDY

Mr Matthias SEGONDY

du lundi au vendredi de 6h45-12h30

et 15h30-19h00 - samedi 6h45-12h30

Fermé le dimanche

04 67 81 14 49



PÂTISSERIE VIDAL

Mr Fabrice VIDAL

14, place du quai

du lundi au vendredi 7h-12h30 et 15h-19h30

samedi-dimanche 7h-13h et 15h-19h30

Fermé le jeudi - Non stop juillet et août

09 84 25 22 35

DEUX NOUVEAUX ÉLUS DANS L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Clémence boisson, 7^{ème} adjointe, Déléguée à la démocratie participative, à l'Agenda 21 et aux affaires sociales.

D'une famille originaire du Vigan, Clémence Boisson a choisi de s'y installer après ses études. A la fin de l'été 2013, cette jeune correctrice dans l'édition sollicite un entretien auprès du maire. « Il m'a laissée intégrer l'équipe de campagne. Elue, je veux m'investir dans des choses concrètes. » Elle va bien sûr aborder les projets en cours mais compte y ajouter son grain de sel. « La semaine bleue existe depuis longtemps mais j'aimerais la développer et réussir à organiser vraiment un événement chaque jour de cette semaine. La convivialité me semble primordiale pour les aînés. Ils ont besoin de rencontres et de contacts. J'ai donc inscrit la commune dans le projet « charte de solidarité », lancé par la MSA, par une signature, le 27 mai, à Nîmes. Dans ce même objectif, je souhaite constituer des petits groupes de travail pour lutter contre l'isolement et les problèmes de mobilité notamment dans les quartiers les plus éloignés du centre. La mutualisation peut faciliter la vie quotidienne de bon nombre d'habitants. Des comités de quartier donneraient également l'impulsion pour que les gens puissent ensuite s'organiser entre eux. Cela peut faciliter l'intégration des nouveaux arrivants ou la cohabitation intergénérationnelle. L'économie sociale et solidaire me semble également digne d'intérêt, je vais donc créer un groupe de réflexion. Mais je débute alors tout cela va me demander du temps et de l'écoute. »



Alexandre Cozza, 8^{ème} adjoint, Délégué à la vie associative et aux animations.



« A leur arrivée de Calabre, mes parents se sont sentis chez eux au Vigan. » Le bon accueil des Viganaïs ne s'est jamais démenti et ce chauffeur d'élus a choisi cette ville même lorsqu'il a perdu son travail lors du premier plan social de Well et qu'il a du partir travailler au Conseil général du Gard. Pompier volontaire, sportif très investi dans le milieu associatif, l'implication dans la vie municipale lui a semblé un bon prolongement de ses différents engagements lorsqu'Eric Doulcier lui a proposé de rejoindre son équipe. « J'ai une grande connaissance du milieu politique gardois et un important réseau, j'ai pensé pouvoir les mettre à profit. Je découvre la fonction et je veux commencer par être un facilitateur pour le monde associatif viganaïs. Je me penche d'ores et déjà sur la question d'une maison des associations qui permettrait de mutualiser du matériel, des locaux mais aussi d'être au plus près des associations pour leur apporter une aide logistique. Un autre projet tient à cœur de l'équipe municipale et nous devons y réfléchir dès à présent car c'est un dossier financièrement lourd à porter dans un contexte compliqué. Notre commune aurait besoin d'une salle pour les festivités et des locaux pourraient y être à disposition des associations. »

Permanence des adjoints

	Jour	horaire
Sylvie ARNAL	lundi	de 14 h à 15 h
Laurence AUDREN	lundi	de 10 h 45 à 10 h
Clémence BOISSON	vendredi	de 9 h à 12 h
Anne-Laure GARRIGUES	vendredi	de 11 h 30 à 12 h de 13 h 30 à 14 h
Alexandre COZZA	vendredi	de 9 h à 12 h de 14 h à 17 h
Pascal GOETZINGER	lundi	de 9 h à 10 h 30
Christian LANGET	vendredi	de 10 h à 12 h
Pierre MULLER	mardi	de 9 h à 12 h

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi :
Matin : 9h00 – 12h00 - Après-midi : 13h30 – 17h00
Tél : 04 67 81 66 00

Le Petit Journal du Vigan

n° 11 - juin 2014

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan

04 67 81 66 00

service.communication@levigan.fr

Directeur de la publication :

Eric Doulcier

Directeur de la rédaction :

Pascal Goetzinger

Illustrateur : Yann Dumur

Pour contacter les services municipaux

Affaires scolaires : service.scolaire@levigan.fr
Etat civil : service.etat-civil@levigan.fr
Police municipale : service.police-municipale@levigan.fr
Réservation des salles : service.reservation-salles@levigan.fr
Secrétariat général : service.secretariat-general@levigan.f
Service de la culture : service.culture@levigan.fr
Service des élections : service.election@levigan.fr
Service de l'urbanisme : service.urbanisme@levigan.fr
Village de vacances : village.vacances@levigan.fr

Cantine : service.cantine@levigan.fr

Musée cévenol : service.musee-cevenol@levigan.fr

Prévention : service.prevention@levigan.fr

Ressources humaines : service.ressources-humaines@levigan.fr

Service de la communication : service.communication@levigan.fr

Service des eaux : service.des-eaux@levigan.fr

Service des finances : service.finance@levigan.fr

Services techniques : service.technique@levigan.fr

HARMONIE DES ENFANTS DU VIGAN

Une épopée de 150 ans

Les 27, 28 et 29 juin, l'harmonie célébrait ses 150 ans. Pour anticiper l'avenir, elle lance un appel aux musiciens.

« *Elèves ou musiciens, tout le monde est le bienvenu dès 2 ans de pratique d'un instrument à vent. Une harmonie doit se régénérer en continu. Nos rangs comptent actuellement 25 passionnés qui seraient ravis d'accueillir de nouvelles recrues.* » précise Christian Kaplan, tromboniste, professeur d'éducation physique et sportive de la cité scolaire, président de l'harmonie des Enfants du Vigan depuis 8 ans déjà. Un ensemble qui vient de fêter son 150^{ème} anniversaire par un week-end effréné de musique et de concerts. La fête a débuté le vendredi soir, dans les halles, par un concert de l'harmonie, accompagnée par deux chorales du Vigan. Elle s'est poursuivie le samedi matin sur le marché -comme toutes grandes festivités viganaise- où des fanfares et des groupes de jazz se sont mêlés au chaland. Une affiche éclectique a vu s'enchainer les interventions de Supplément cornichons, Dixie Gang, Bullets brass band, Hot jam stompers, Banda Bonhomme de Saint-Bauzille, et la grande harmonie de Gignac pour un concert à l'église le samedi soir. Une grande fête pour se remémorer la trépidante épopée d'une association née sous le second empire et nommée à sa création, en 1864, « l'Association Musique Saint-Pierre du Vigan ». Les premiers statuts datent de 1924 et stipulent que « Les enfants du Vigan » constituent une société d'éducation populaire, musicale, artistique et de préparation militaire. Pour la rejoindre : Harmonie des enfants du Vigan, répétition le vendredi soir de 20 heures à 22 heures sous la direction d'Hélène Castel, « une chef d'orchestre d'une qualité exceptionnelle qui nous fait énormément progresser. », s'enthousiasme le président de l'Harmonie.



« Pour les joindre appeler Christian Kaplan au 06 76 13 62 26. »

CULTURE URBAINE

Ca roule « graf » pour les jeunes viganaïs

Sports de rampe, graf, hip hop, les jeunes viganaïs ont tous les talents. Ils se saisissent de chaque occasion pour le démontrer. Un stage de culture urbaine les mettait à l'honneur durant les vacances de printemps. Organisé par l'Espace pour tous, en partenariat avec le festival « l'Echappée belle », il s'est déroulé durant une semaine. Les jeunes du territoire ont participé aux différentes activités proposées pour finir en beauté par une démonstration qui a eu lieu le dimanche 11 mai dans le cadre de la 2^{ème} édition de Ceven Jam. « Nous avons travaillé en partenariat avec la mairie du Vigan. Une trentaine de jeunes ont participé à la démonstration de sports de rampe et une dizaine au stage de graf. Ce stage répondait à une demande des jeunes qui souhaitaient plus de murs d'expression libre sur le Vigan. Après leur stage technique, les jeunes ont finalisé une fresque monumentale aux abords du skate park. » explique Alice Dumas, référente animations jeunes de l'Espace pour tous. Une journée de grand spectacle en famille dont les fonds recueillis dans le cadre de la « grignoterie »

seront reversés pour les projets séjours des jeunes du Pôle ados loisirs.

